

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation

Arrêté du **03 SEP. 2018**

**portant nomination à la commission nationale technique du Conseil supérieur
d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire prévue au c) de l'article
D.611-4 du code rural et de la pêche maritime**

NOR : AGRT1823597A

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.611-1, D.611-4 et D.611-5,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre de la Commission nationale technique prévue au c) de l'article D.611-4 au titre des personnalités extérieures au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire en qualité de représentant du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux :

- Monsieur François Champanhet, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts en remplacement de Monsieur Sylvain Marty, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **03 SEP. 2018**

Pour le Ministre et par délégation,
l'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts

Françoise SIMON